

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

VOTRE BOÎTE À OUTILS

POUR ÉLABORER DES COURS DE BASE SUR-MESURE

AVENIR FORMATION

Rue de l'Avenir 33
CH-2800 Delémont
Tél. 032 420 77 15
info@avenirformation.ch

www.avenirformation.ch

D'autres prestataires de formation peuvent être contactés :

UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE
Rue Centrale 55, CH-2740 Moutier 1
www.upjurassienne.ch

ÉCOLE TREMPLIN
Rue Emile-Boéchat 36, CH-2800 Delémont
www.ecole-tremplin.ch



**SIMPLEMENT
MIEUX** !
LECTURE. ÉCRITURE. CALCUL.
LANGUES. INFORMATIQUE.

AU TRAVAIL.

**AVENIR
FORMATION**

**PROGRAMME FINANÇÉ PAR LA CONFÉDÉRATION ET LE CANTON DU JURA
POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE BASE SUR LE LIEU DE TRAVAIL**



Quelles mesures sont soutenues par la Confédération ?

La Confédération et le Canton du Jura soutiennent les entreprises qui souhaitent aider leurs collaboratrices et collaborateurs à améliorer leurs compétences dans les domaines de l'informatique de base, de la lecture, de l'écriture et du calcul notamment.

Pour cela, un soutien forfaitaire est proposé afin de couvrir les coûts d'organisation et d'animation des cours :

- 15 CHF par leçon et par participant
- 3'000 CHF pour le développement de chaque nouveau cours

Que sont les compétences de base sur le lieu de travail ?

Les compétences de base permettent de comprendre et échanger les informations, d'utiliser les outils et moyens de production correctement.

- Comprendre des directives de travail écrites ou des plans d'engagement
- Appliquer les directives de sécurité
- Calculer des surfaces, appliquer des prescriptions de dosage
- Comprendre un plan, une représentation graphique

... et bien d'autres, pour pouvoir maîtriser ces situations, des compétences suffisantes sont nécessaires en lecture, écriture, langue, mathématiques élémentaires et dans le maniement d'outils numériques.

Quels avantages pour une entreprise ?

- Gagner en efficacité, diminuer les erreurs et les défauts
- Disposer d'employé-e-s formé-e-s et motivé-e-s dans les compétences de base afin de garantir la sécurité et la pérennité de l'entreprise
- Emettre et promouvoir une image positive envers tous les partenaires de l'entreprise, en soutenant la qualification du personnel
- Identifier les possibilités de développement pour le personnel

Quelles conditions doivent être remplies ?

Le cours...

- se concentre sur les compétences de base sur le lieu de travail
- est gratuit pour les participant-e-s et a lieu pendant le temps de travail ou ce temps peut être compté comme tel
- comprend entre 20 et 40 leçons
- offre des places pour 6 à 12 participant-e-s

MODE D'EMPLOI

1 J'analyse les besoins

Je qualifie les besoins en compétences de base et quantifie les cours nécessaires. Selon les résultats, je passe à l'étape 2, ou je choisis d'autres options (cours individuels, voir www.avenirformation.ch/mieux)

- **Fiche n° 1** : Analyse des besoins

2 Je complète la demande d'offre

La demande d'offre permettra à AvenirFormation (ou à une autre institution partenaire) de me proposer un cours sur mesure qui correspond à mes besoins.

- **Fiche n° 2** : Demande d'offre, à transmettre à AvenirFormation, qui nous enverra sous quinze jours une offre de cours

3 Je remplis la demande de subventionnement

La demande de subventionnement nous permet d'annoncer notre souhait d'organiser ce cours à la Confédération (SEFRI). Le document est à compléter à l'aide des informations figurant dans l'offre de cours reçue d'AvenirFormation.

- **Fiche n° 3** : Demande de subventionnement, à transmettre au SEFRI

4 Je confirme la commande

Le formulaire d'inscription permet de confirmer la commande de cours, après avoir reçu la validation du SEFRI. Je complète avec les noms et coordonnées des participant-e-s ainsi que quelques informations pratiques. AvenirFormation s'occupe du reste, le cours peut désormais avoir lieu !

- **Fiche n° 4** : Formule d'inscription, à transmettre à AvenirFormation

5 Je fournis un rapport une fois la mesure réalisée

Le formulaire de reporting permet d'obtenir le remboursement des frais de cours (organisation et animation) de la part du SEFRI.

- **Fiche n° 5** : Formulaire de reporting, à transmettre à SEFRI

SIMPLEMENT MIEUX !
LECTURE. ÉCRITURE. CALCUL.
LANGUES. INFORMATIQUE.

AU TRAVAIL.



Pour votre information, **AvenirFormation** se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.